

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 29 (1921)

**Heft:** 6

**Artikel:** Jeunesse et Croix-Rouge

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682570>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Jeunesse et Croix-Rouge

Depuis que l'idée a été lancée de former des « Croix-Rouges cadettes », — et cela date des dernières années de la guerre —, elle a fait du chemin.

Le premier Conseil général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avait adopté, en mars 1920, la résolution suivante :

« Toute société de la Croix-Rouge organisera la jeunesse de son pays en vue du travail de la Croix-Rouge. »

Cette nouvelle institution a eu spécialement un grand succès en Amérique. Voici comment la Croix-Rouge des Etats-Unis définit les buts de l'organisation : « Enseigner aux enfants à penser à autrui, stimuler chez eux un intérêt agissant en faveur de leurs camarades dans le pays et à l'étranger ; leur inculquer un esprit de solidarité qui les prépare à une conception plus élevée et plus large de leurs devoirs de citoyens. »

Grâce à la collaboration du Corps enseignant américain et grâce à l'enthousiasme des enfants, il a été recruté jusqu'ici plus de 12 millions de jeunes membres dans l'Amérique du Nord. Les enfants ne forment pas de sections séparées, mais bien des groupements au sein des sections existantes. Les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse doivent se rendre compte qu'ils font partie de la grande Croix-Rouge de leur pays, et, dans ce but, les organes directeurs de ces sociétés nationales doivent s'intéresser au recrutement puis au travail des enfants enrôlés sous le drapeau de la charité.

L'enseignement de l'hygiène, la manière de prendre soin de sa santé et de celle des autres, ainsi que l'instruction civique doivent former la base de l'activité des sections cadettes : apprendre à être propre physiquement et moralement, savoir se

rendre utile, tel est le programme d'instruction.

Comme les enfants aiment à donner une forme concrète à leur idéal d'entr'aide, on leur fera confectionner des objets utiles à d'autres enfants. En Amérique, les jeunes filles de la Croix-Rouge ont des ateliers de couture, de confection d'objets pour malades, etc. ; les jeunes gens organisent des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de jouets destinés à être distribués à des enfants pauvres ou à des familles nécessiteuses.

Tout ce travail est surveillé par les institutrices et les instituteurs, et ce sont eux, en général, qui président aux distributions des secours en argent et en nature, provenant des Croix-Rouges cadettes.

Les matières premières et les installations d'ateliers sont fournis par les cotisations des enfants ou par la Société nationale de la Croix-Rouge.

En Suisse, la Croix-Rouge a aussi cherché à intéresser les enfants à son but charitable. Lors de la récente campagne de recrutement de nouveaux adhérents, les enfants de nos écoles ont non seulement vendu des cartes de membre aux adultes, mais aussi à la jeunesse, et c'est ainsi que des milliers d'enfants ont versé leur petite obole à la Croix-Rouge.

A Genève même, une « section cadette » formée par les enfants des écoles payant une cotisation annuelle d'un franc, est sur le point d'être organisée par les soins du président de la Croix-Rouge genevoise, M. le Dr Guyot.

L'avenir de la Croix-Rouge dépend de la génération future ; il appartient à la génération actuelle de préparer la jeunesse à une tâche aussi généreuse que l'est, dans le monde entier, celle poursuivie par les sociétés de la Croix-Rouge.